

DÉPARTEMENT
DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE de
PLÉBOULLE
22550



☎ 02.96.41.08.05

DÉLIBÉRATION N°
071/2015

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le quatorzième jour du mois de décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de PLÉBOULLE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Mme Myriam CHERDEL, Maire.

PRÉSENTS et REPRÉSENTÉS : Corinne RICHETER, Patrick RENAULT et Hervé RENAULT, Adjointes,
Angéline HELLOUVRY, Pierre GUENNIC, Roger DROUET, Murielle BÉAUCE, Séverine MORIO, Didier RIBAUT, Luc REBOURS,
Cyril HUCHET, Patrick GALÈRE, Thérèse LOMBARD (donne pouvoir à Myriam CHERDEL), Steven BILLAN.
A été nommé secrétaire de séance : M. Cyril HUCHET.

Date de la convocation et d'affichage : 11 décembre 2015.

Nombre de Membres			
En exercice	Présents	Présents et représentés	Qui ont pris part à la délibération
15	14	15	15

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

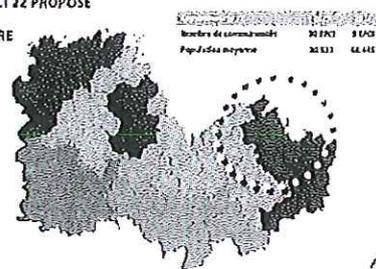
Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

Vu le seuil minimal de population des EPCI à fiscalité fixée à 15 000 habitants par la loi NOTRe

Vu la date de mise en œuvre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) pour le 1er janvier 2017.

Vu le projet de schéma départemental de coopération Intercommunale des Côtes d'Armor présenté par Monsieur le Préfet le 13 octobre 2015

Projet DE SDCI 22 PROPOSE
EN CDCI
LE 13 OCTOBRE
2015



ARMOR

- **Considérant que** le projet de schéma départemental de coopération intercommunale propose une fusion de la Communauté de communes du Pays de Matignon avec la Communauté de communes de Plancoët Plélan
- **Considérant que** les élus municipaux et communautaires du Pays de Matignon souhaitent continuer à étudier les deux possibilités de rapprochement suivantes :
 - Une intercommunalité « est-costarmoricain » regroupant les EPCI suivants : Lamballe Communauté, Pays de Moncontour, Côte de Penthièvre, Arguenon Hunaudaye, Pays de Duguesclin
 - Une intercommunalité à l'échelle du Pays de Dinan

Il est donc proposé au conseil municipal de se prononcer sur la proposition de schéma du Préfet des Côtes d'Armor.

Après délibération, le Conseil Municipal, vote à bulletin secret dont le résultat est le suivant :

Sur 15 votants - Bulletin nul : 0 - Suffrages exprimés : 15

Contre : 14

Pour : 1

Abstention : 0

- **EMET un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor, pour les mêmes motifs que la Communauté de Communes du Pays de Matignon.**

RENDU EXECUTOIRE
Transmis à la Sous-préfecture de DINAN le 17 DEC. 2015

Le Maire,
Mme Myriam CHERDEL.



Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme. Le Maire, Mme Myriam CHERDEL.



